

Fiche de données de sécurité



Date de révision : 29/04/2003
Précédente approbation : / /

Version : 1.00
page : 1 / 5

SRF 1/4000

02261

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ ENTREPRISE

<u>CODE ET NOM DU PRODUIT</u>	02261 SRF 1/4000
<u>TYPE D'UTILISATION</u>	Lubrifiant (pour plus de détails voir fiche technique).
<u>Société</u>	CONDAT Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16 38670 Chasse-Sur-Rhône France Tél 33/ 4.78.07.38.38 Fax 33/ 4.78.07.38.00
<u>N° d'appel d'urgence (société)</u>	33 4.78.07.37.18
<u>Service/personne à contacter</u>	Service sécurité
<u>Organisme consultatif officiel</u>	N° Appel d'urgence ORFILA/ INRS : 01.45.42.59.59.

2. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>NATURE CHIMIQUE</u>	A base d'huile minérale		
<u>Substance(s) dangereuse(s)</u>	<u>% poids</u>	<u>N° CAS</u>	<u>N° EINECS</u>
Aucun composant dangereux à notre connaissance n'est présent en quantité supérieure aux limites fixées par les réglementations en vigueur à la date de ce document.		-	-

VOIR AUSSI SECTION 8 POUR LES COMPOSANTS AVEC UNE VALEUR LIMITE D'EXPOSITION.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Non concerné par l'étiquetage réglementaire CE obligatoire des préparations dangereuses.	
Effets sur la santé	Ne présente pas de risque particulier sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène.
Effets sur l'environnement	Voir Chapitre 12
Dangers physiques et chimiques	Rien à signaler.

4. PREMIERS SECOURS

<u>INHALATION</u>	En cas d'inhalation massive de vapeurs, fumées ou brouillards, retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air. Appeler un médecin si nécessaire.
<u>CONTACT AVEC LA PEAU</u>	Laver soigneusement avec de l'eau savonneuse.
<u>CONTACT AVEC LES YEUX</u>	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un ophtalmologiste si nécessaire.
<u>INGESTION</u>	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Appeler un médecin si nécessaire.

CONDAT
Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16
38670 CHASSE-SUR-RHONE
FRANCE

Tél. : 0033/4/78.07.38.38
Fax : 0033/4/78.07.38.00
Mail :

Pollux6®©

SRF 1/4000

02261

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

- Approprié(s)

En cas d'incendie utiliser dioxyde de carbone (CO₂), poudres, mousse.

- Déconseillé(s)

Jet d'eau

DANGERS SPÉCIFIQUES

Combustible.

MÉTHODES PARTICULIÈRES

Voir aussi chapitre 10

D'INTERVENTION

Ne pas respirer les fumées.

PROTECTION DES INTERVENANTS

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Voir aussi chapitre 8

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Contenir/récupérer les grandes quantités répandues.

récupération

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

décontamination/nettoyage

Récupérer le produit par pompage. Si la récupération est impossible, ou si les flaques sont trop petites, absorber avec du sable ou tout autre matériau inerte absorbant.

Elimination

Nettoyer le sol avec un mélange eau/ détergent.

Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.

Voir aussi chapitre 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

mesures techniques

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

précaution d'emploi

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

conseils d'utilisation

Voir fiche technique.

STOCKAGE

mesures techniques

Prévoir un système de rétention adapté (cuves) pour éviter toute pollution des eaux et du sol en cas de déversement accidentel.

conditions de stockage

A l'abri des intempéries

conserver à l'écart de toutes sources d'ignition

matières incompatibles

Voir Chapitre 10

MATÉRIAUX D'EMBALLAGE :

CONDAT

Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16
38670 CHASSE-SUR-RHONE
FRANCE

Tél. : 0033/4/78.07.38.38

Fax : 0033/4/78.07.38.00

Mail :

Pollux6®©

Fiche de données de sécurité



Date de révision : 29/04/2003

Version : 1.00

Précédente approbation : / /

page : 3 / 5

SRF 1/4000

02261

conseillés

Conserver dans des récipients en verre, plastique, acier inoxydable ou à revêtement époxy.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION :

Brouillards d'huile, VME = 5 mg/m³, VLE = 10 mg/m³

PROTECTION INDIVIDUELLE

respiratoire

En cas de surexposition aux vapeurs/ brouillards/ aérosols, le port d'une protection respiratoire peut être nécessaire.

des mains

gants

des yeux

lunettes de sécurité

autres protections

Moyens de protection ordinaires: combinaison ou blouse, chaussures de sécurité...

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT

Etat physique

Liquide visqueux.

COULEUR

jaune pâle

Odeur

Faible. (d'hydrocarbures)

PH À L'ÉTAT DE LIVRAISON

non applicable

Masse volumique à 20°C (kg/m³)

861 (15°C)

POINT ÉCLAIR (EN °C)

> 200 (Coupelle ouverte de Cleveland)

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)

246

SOLUBILITÉ

eau

Insoluble.

Point d'écoulement (°C)

< -30

Point d'ébullition initial (°C)

349

VISCOSITÉ CINÉMATIQUE À 40°C (MM²/S)

30 - 40

CRAINT LE GEL ?

non

10. STABILITE ET REACTIVITE

STABILITÉ

Stable dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RÉACTIONS DANGEREUSES

conditions à éviter

Les températures supérieures au point d'éclair et/ ou à la température de décomposition , étincelles . Ecarter toute source éventuelle d'ignition.

matières à éviter

Agents oxydants forts.

Produits alcalins.

CONDAT

Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16
38670 CHASSE-SUR-RHONE
FRANCE

Tél. : 0033/4/78.07.38.38

Fax : 0033/4/78.07.38.00

Mail :

Pollux6®©

Fiche de données de sécurité



Date de révision : 29/04/2003

Version : 1.00

Précédente approbation : / /

page : 4 / 5

SRF 1/4000

02261

produits de décomposition dangereux acides
monoxyde de carbone , dioxyde de carbone , Oxydes d'azote ,
Dérivés phosphorés , monomères méthacylates

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË

par ingestion

Peut provoquer des troubles digestifs tels que : diarrhée , nausée , vomissements , douleurs abdominales

par inhalation

A forte concentration, les vapeurs et/ ou brouillards peuvent créer des troubles tels que : irritation du système respiratoire

contact avec la peau

Non classé Irritant

par contact avec les yeux

Non classé Irritant

SENSIBILISATION

Non classé sensibilisant.

TOXICITÉ CHRONIQUE/LONG TERME

En cas de contact fréquent et prolongé, provoque un dégraissage et un dessèchement de la peau pouvant conduire à une légère irritation et des dermatites.

EFFETS SPÉCIFIQUES

cancérigènes

Produit formulé à partir d'huile minérale sévèrement raffinée (teneur en polynucléaires aromatiques < 3%) donc non considérée comme cancérogène.

Non classé Cancérigène

mutagènes

Non concerné

tératogènes

Non concerné

12. INFORMATION ECOLOGIQUES

MOBILITÉ

Eau

Matériau insoluble/ flotte sur l'eau.

DÉGRADABILITÉ

biodégradabilité :

Non facilement biodégradable.

ECOTOXICITÉ

Effets sur les organismes aquatiques :

Non classé Dangereux pour l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DÉCHETS DES RÉSIDUS

Interdiction

Ne pas rejeter dans les égouts, cours d'eau, puits, ni dans le milieu naturel.

destructions/éliminations

éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets chimiques dangereux ou spéciaux.

EMBALLAGES SOUILLÉS

Vider complètement les emballages avant élimination.

CONDAT

Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16
38670 CHASSE-SUR-RHONE
FRANCE

Tél. : 0033/4/78.07.38.38

Fax : 0033/4/78.07.38.00

Mail :

Pollux6®©

Fiche de données de sécurité



Date de révision : 29/04/2003

Version : 1.00

Précédente approbation : / /

page : 5 / 5

SRF 1/4000

02261

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES

Se conformer aux réglementations en vigueur.

Code déchet :

13 02 05

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

VOIE TERRESTRE

N° classe

Non classé

VOIE MARITIME

N° classe

Non classé

VOIE AERIENNE

N° classe

Non classé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE

Phrases R :

Non concerné par l'étiquetage réglementaire CE obligatoire des préparations dangereuses.

Tableau des maladies professionnelles (France)

Code de la Sécurité Sociale, Art. L461-1 à L 461-8, tableaux N° :

36

Tableau des maladies à caractère professionnel (France)

Code de la Sécurité Sociale Art. L461-6 + Art. D461-1, tableaux n° :

16. AUTRES INFORMATIONS

AVIS AUX UTILISATEURS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

CONDAT

Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16
38670 CHASSE-SUR-RHONE
FRANCE

Tél. : 0033/4/78.07.38.38

Fax : 0033/4/78.07.38.00

Mail :

Pollux6©©